



Mairie de  
Saint-Georges-sur-  
Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 mai 2023

### DÉLIBÉRATION N°2023-033

**OBJET : Résiliation de la convention avec l'Agence Technique Départementale (ATD)**

En exercice :23  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 5  
Absent(s) :9

Le seize mai deux mille vingt-trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE.

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Philippe THOMAS À Christiane LEPEIRE, Nicolas PERROUD À Chrystelle EDOUARD, Aurore BAUGE À Claire GUEGUIN, Thomas GUETTARD À Yannick BARBOTTE, Christophe GUYOT À Bertrand POUSSIERRE.

**Le ou les membres absent(s) :**

Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Aurélien HELLE

**CONSIDÉRANT** la convention en date du 18/07/2017 avec l'Agence Technique Départementale de l'Yonne ayant pour objet essentiellement d'apporter une assistance à ses adhérents, pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans les domaines suivants :

- du bâtiment,
- de la voirie et des espaces publics,
- de l'eau potable et la défense incendie,
- de l'assainissement,

**CONSIDÉRANT** le montant annuel de la prestation (4378,40 euros en 2022) et de sa non-utilisation depuis plusieurs années (compétence suffisante en interne).

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à résilier la convention avec l'Agence Technique Départementale dans un souci de rationalisation et de bonne gestion des deniers publics

**Motion adoptée par 18 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le 17/05/2023

ID : 089-218903466-20230516-20238033-DE

